

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-6830 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LABORATOIRE SERVICES MAINTENANCE

N° SIREN : 439352782

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

OPTIQUE / RADIOMETRIE - PHOTOMETRIE**OPTIC / RADIOMETRIE - PHOTOMETRY**réalisées par / *performed by :***LABORATOIRE SERVICES MAINTENANCE - LAB SERVICES****ZI MOZART****9 COURS MANUEL DE FALLA****26000 VALENCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Valid from : **28/02/2026**
Date de fin de validité / Valid until : **28/02/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Electricité – Rayonnements -
Technologies de l'Information,
Pole manager - Electricity-Radiation-Information Technologies,

DocuSigned by:
Jérémie FREIBURGER
43CFD5C124CF4F6...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-6830 Rév 5.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-6830 Rév 5.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 2-6830 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LABORATOIRE SERVICES MAINTENANCE - LAB SERVICES
ZI MOZART
9 COURS MANUEL DE FALLA
26000 VALENCE

Dans son unité technique :

- Laboratoire de Radiométrie-Photométrie

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Unité technique : Laboratoire de Radiométrie-Photométrie

Portée FIXE (méthodes reconnues) : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

Portée FIXE (méthodes internes) : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Brillance

OPTIQUE / Radiométrie-Photométrie / Brillant spéculaire										
Site	Nature de l'étalonnage	Objet	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitudes d'étalonnage			
Labo	Brillant spéculaire Tuiles en verre noir étalon et brillancemètre de référence	Etalon de brillance (20°, 60° et 85°)	Comparaison avec appareil de référence	ISO 2813 Version novembre 2014 + méthode d'essais MO-0301	UB (Unité de brillance)	Haut brillant pour chaque angle 80 UB à 100 UB	20° : 0,6 UB 60° : 0,7 UB 85° : 0,8 UB			
						Moyen et bas brillant pour chaque angle 80 UB	20° : 0,9 UB 60° : 0,9 UB 85° : 1 UB			
	Brillant spéculaire Tuiles en verre noir étalon	Brillancemètre Chaîne de mesure de brillance (20°, 60° et 85°)				Haut brillant pour chaque angle 80 UB à 100 UB	20° : 0,7 UB 60° : 0,8 UB 85° : 0,9 UB			
						Moyen et bas brillant pour chaque angle 0 UB à 80 UB	20° : 1 UB 60° : 1 UB 85° : 1,1 UB			
Site	Brillant spéculaire Tuiles en verre noir étalon	Brillancemètre Chaîne de mesure de brillance (20°, 60° et 85°)							Haut brillant pour chaque angle 80 UB à 100 UB	20° : 0,9 UB 60° : 0,9 UB 85° : 1 UB
									Moyen et bas brillant pour chaque angle 0 UB à 80 UB	20° : 1,1 UB 60° : 1,1 UB 85° : 1,2 UB

Colorimétrie

OPTIQUE/ Radiométrie-Photométrie/ Coordonnées trichromatiques							
Site	Nature de l'étalonnage	Objet	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés Etalons de référence	Référence de la méthode	Etendue de mesure	Incertitudes d'étalonnage
Labo	Coordonnées colorimétriques CIE L*a*b*	Tuiles céramiques	Comparaison avec étalon de référence	Tuiles et spectromètre de référence	Méthode de comparaison interne et calculs conformes aux prescriptions CIE et MO-0402	Spectre visible géométrie de mesure sphère d/8° - spéculaires inclus et exclus L* de 25 à 100 a*, b* de -50 à +50	sur blanc 0,43 sur L*, 0,41 sur a* 0,41 sur b* Variable sur autres teintes
Site	Coordonnées colorimétriques CIE L*a*b*	Spectrocolorimètre Chaîne de mesure de couleur	Mesures de tuiles de référence	Jeux de tuiles BCRA	Méthode interne MO-0403	Spectre visible géométrie de mesure sphère d/8° - spéculaires inclus et exclus L* de 25 à 100 a*, b* de -50 à +50	sur blanc 0,61 sur L*, 0,60 sur a* 0,60 sur b* Variable sur autres teintes
Labo	Coordonnées colorimétriques CIE L*a*b*	Spectrocolorimètre Chaîne de mesure de couleur	Mesures de tuiles de référence	Jeux de tuiles BCRA	Méthode interne MO-0403	Spectre visible géométrie de mesure sphère d/8° - spéculaires inclus et exclus L* de 25 à 100 a*, b* de -50 à +50	sur blanc 0,54 sur L*, 0,53 sur a* 0,53 sur b* Variable sur autres teintes
Labo Site	Mesure des écarts colorimétriques	Spectrocolorimètre Chaîne de mesure de couleur	Mesures de tuiles de référence de même tonalité	Jeux de tuiles BCRA	Méthode interne MO-0403	Spectre visible géométrie de mesure sphère d/8° - spéculaires inclus et exclus Blanc, Gris clair, Vert	0,39 sur L*, 0,41 sur a* 0,41 sur b* 0,42 sur E* Variable selon teintes
Labo Site	Mesure des écarts colorimétriques	Spectrocolorimètre Chaîne de mesure de couleur	Mesures de tuiles de référence de même tonalité	Jeux de tuiles BCRA	Méthode interne MO-0403	Spectre visible géométrie de mesure 45/0 Blanc, Gris clair, Vert	0,35 sur L*, 0,45 sur a* 0,45 sur b* 0,36 sur E* Variable selon teintes

OPTIQUE/ Radiométrie-Photométrie/ Coordonnées trichromatiques

Site	Nature de l'étalonnage	Objet	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés Etalons de référence	Référence de la méthode	Etendue de mesure	Incertitudes d'étalonnage
Labo	Coordonnées colorimétriques CIE L*a*b*	Tuiles céramiques	Comparaison avec étalon de référence	Tuiles et spectromètre de référence	Méthode de comparaison interne et calculs conformes aux prescriptions CIE et MO-0405	Spectre visible géométrie de mesure 45/0 L* de 25 à 100 a*, b* de -50 à +50	sur blanc 0,34 sur L*, 0,32 sur a* 0,32 sur b* Variable sur autres teintes
Labo	Coordonnées colorimétriques CIE L*a*b*	Spectrocolorimètre Chaine de mesure de couleur	Mesures de tuiles de référence	Jeux de tuiles BCRA	Méthode interne MO-0406	Spectre visible géométrie de mesure 45/0 L* de 25 à 100 a*, b* de -50 à +50	sur blanc 0,46 sur L*, 0,44 sur a* 0,44 sur b* Variable sur autres teintes
Site	Coordonnées colorimétriques CIE L*a*b*	Spectrocolorimètre Chaine de mesure de couleur	Mesures de tuiles de référence	Jeux de tuiles BCRA	Méthode interne MO-0406	Spectre visible géométrie de mesure 45/0 L* de 25 à 100 a*, b* de -50 à +50	sur blanc 0,54 sur L*, 0,53 sur a* 0,53 sur b* Variable sur autres teintes

OPTIQUE/ Radiométrie-Photométrie/ Coordonnées trichromatiques									
Site	Nature de l'étalonnage	Objet	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés Etalons de référence	Référence de la méthode	Etendue de mesure	Incertitudes d'étalonnage		
Labo Site	Température de couleur CCT	Plafonnier et cabine lumière Simulateur d'illuminant normalisé	Paramètres calculés	Spectroradiomètre étalon	ISO 23603 (10/2024) NF EN ISO 11664-1 (07/2019) ISO 11664-2 (09/2022) NF EN ISO 11664-3 (07/2019) NF EN ISO 11664-4 (07/2019) NF EN ISO 11664-5 (06/2024) Méthode interne MO-0501	2000 K à 7500 K	85 K variable selon illuminant		
	Coordonnées chromatiques x,y et u'10, v'10					Espaces chromatiques CIE	x,y : 0,003 u'10, v'10 : 0,005		
	Indice de rendu des couleurs CRI					0 à 100	0.8		
	Irradiance spectrale relative					De 340 nm à 780 nm	3,4% Variable sur longueur d'onde		
	Eclairement énergétique spectrique (w/m² · nm)		Lecture directe sur un radiomètre de référence			0 w/m² · nm à 1 w/m² · nm	2,4% Variable sur longueur d'onde		
	Luminance (Lx)					250 Lux à 5000 Lux	26 Lux + 3,1% V lue		

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95 %.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **28/02/2026** Date de fin de validité : **28/02/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-6830 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide